



# **PROTOCOLE D'EVACUATION INCENDIE**

## **Lycée « Emile Littré » À AVRANCHES**

**Année 2019-2020**

Ce protocole sera actualisé chaque année et remis  
à tous les personnels le jour de la pré rentrée.

# Sommaire

1. Aide mémoire.....	3
2. Fiche identité du Lycée .....	4
3. Fiche annuelle de sécurité.....	7
4. Consignes en cas d'incendie.....	8
5. Les extincteurs.....	9
6. Protocole d'évacuation personnalisé pour les personnes à mobilité réduite (PMR).....	10

## **INFORMATION IMPORTANTE**

### **Connaissance des procédures d'évacuation et exercices**

**Lors de la prérentrée, les enseignants prendront connaissance du protocole d'évacuation** qui leur sera présenté par le chef d'établissement. Cela leur permettra de :

- Connaître le plan d'évacuation de l'école.
- Connaître les trajets d'évacuation : cheminements, issues de secours, blocs autonomes d'éclairage de sécurité (fonctionnant même en cas de coupure du courant), lieux de rassemblement
- Localiser les extincteurs

Des exercices d'évacuation, avec mise en situation concrète, seront réalisés chaque année, dont le premier durant le 1er mois de l'année scolaire. Avant le 1er exercice, les élèves seront formés à la procédure d'évacuation, notamment pour bien connaître les circuits à emprunter, les issues de secours, les consignes de sécurité incendie ainsi que le point de rassemblement.

## 1. AIDE MEMOIRE

### *Numéros de téléphones et adresses utiles*

	Téléphone
<b>URGENCES</b>	
SAPEUR POMPIERS	18 ou 112
POLICE ou GENDARMERIE	17 ou 112
S.A.M.U.	15 ou 112
MEDECINS :	Sans objet
<b>Sécurité EAU/GAZ/ELECTRICITE/EXTINCTEURS</b>	
EDF/ENEDIS	09 72 675 050
GAZ (ENGIE/TOTAL)	0800 47 33 33
SERVICE DES EAUX (VEOLIA)	09 69 39 56 34
Entreprise de vérification des extincteurs	SAS Le Bouchez Protection incendie 02 33 79 48 00
<b>ADMINISTRATION</b>	
Conseil Régional	02 31 06 98 98
MAIRIE D'AVRANCHES	02 33 89 29 40

## 2. FICHE D'IDENTITE DU LYCEE

**Nom du Lycée** : Lycée Polyvalent Emile Littré

**Adresse** : Boulevard Pasteur  
BP  
50300 AVRANCHES

**N° de téléphone** : 02 33 58 04 11

Etablissement de type R

### Composition du Lycée :

Identification du bâtiment	Type	Date approximative de construction	Niveaux (RDC ; R+1)
Bâtiment A	R	1968	RDC ; R+1 et R+2
Bâtiment B	R	1968	RDC ; R+1 ; R+2 et R+3
Bâtiment C (Vie scolaire)			RDC
Bâtiment F	R,H et N	1968	RDC ; R+1 et R+2
Bâtiment G	RH	1968	RDC ; R+1 et R+2
Break			RDC
Administration	W	1968	RDC
CDI	S	1968	RDC
Gymnase	X		RDC
Salle de Tennis de table			RDC

R : Etablissement scolaire

## **Bâtiment A**

### ➤ **Rez-de-chaussée**

Evacuations cf. plan joint : 2 sorties

- une sortie au Sud
- une sortie au Nord côté Ouest

### ➤ **Niveaux R+1 et R + 2**

Evacuations cf. plan joint : 3 sorties

- une sortie au Sud côté Ouest par l'escalier
- une sortie au Sud par la passerelle
- une sortie au Nord côté Est (chaise d'évacuation sur le palier)

## **Bâtiment B**

### ➤ **Rez-de-chaussée**

Evacuations cf. plan joint : 3 sorties

- une sortie au Sud
- une sortie au centre du bâtiment côté Ouest
- une sortie au Nord côté Ouest

### ➤ **Niveaux R+1**

Evacuations cf. plan joint : 4 sorties

- une sortie au Sud côté Ouest par l'escalier(chaise d'évacuation sur le palier)
- une sortie au centre du bâtiment (escalier extérieur)
- une sortie au Nord par la passerelle
- une sortie au Nord côté Est par l'escalier

### ➤ **Niveaux R+2**

Evacuations cf. plan joint : 3 sorties

- une sortie au Sud côté Ouest par l'escalier (chaise d'évacuation sur le palier)
- une sortie au Nord par la passerelle
- une sortie au Nord côté Est par l'escalier

### ➤ **Niveaux R+3**

Evacuations cf. plan joint : 2 sorties

- une sortie au Sud côté Est par l'escalier (chaise d'évacuation sur le palier)
- une sortie au Nord côté Est par l'escalier (chaise d'évacuation sur le palier)

## **Bâtiment F**

➤ **Rez-de-chaussée**

Evacuation cf. plan joint : 2 sorties

- une sortie côté Est (par le préau)
- une sortie à l'Ouest par l'escalier côté Sud

➤ **Niveaux R+1, R + 2, ...**

## **Bâtiment G**

➤ **Rez-de-chaussée**

Evacuations cf. plan joint : 4 sorties

- une sortie au Sud
- une sortie au Nord du bâtiment côté Ouest
- une sortie au Nord côté Ouest

➤ **Niveaux R+1, R + 2, ...**

### **3. FICHE ANNUELLE DE SECURITE**

Année scolaire 2019 - 2020

#### **Effectifs :**

Nombres d'enseignants	102
Nombre de personnels de service	46
Autres (AED, AVS, contrats aidés...)	18 AED, 4 AVS
Nombre total d'élèves	1221
Externes	83
Internes	232
Demi-pensionnaires	906

**Composition du service de sécurité :**

**Donner l'alerte : en fonction de la personne présente**

Nom : Mme FORGET Danielle	Fonction : Agent d'accueil (loge)
Nom : Mme LEPRESTRE Nadine	Fonction : Agent d'accueil (loge)
Nom : Mme BARBEDETTE Pauline	Fonction : Agent d'accueil (loge)

**Accueil et guidage des secours : en fonction de la personne présente et du lieu souhaitée pour l'intervention des services de secours**

Nom : Mme FORGET Danielle	Fonction : Agent d'accueil (loge)
Nom : Mme LEPRESTRE Nadine	Fonction : Agent d'accueil (loge)
Nom : Mme BARBEDETTE Pauline	Fonction : Agent d'accueil (loge)
Nom : Mme PONTOIZEAU Marie	Fonction : CPE (Vie scolaire)
Nom : Mme THOBIE Pauline	Fonction : CPE (Vie scolaire)
Nom : M. KOLLENDER Patrick	Fonction : CPE (Vie scolaire)
Nom : M. THOMASSE Alain	Fonction : CPE (Vie scolaire)

**Coupure des sources d'énergie**

Nom : M. AUMONT Stéphane	Fonction : ACMO
Ou	
Nom : M. LEVASSEUR Pascal	Fonction : ACMO

**Première lutte contre l'incendie (extincteurs)**

Enseignants :

- si déjà présents sur le lieu de l'incendie
- si formé à l'utilisation des extincteurs
- et sans d'élèves en responsabilité

Personnels :

- si présents sur le lieu de l'incendie
- si formé à l'utilisation des extincteurs

**Responsable d'évacuation (au point de rassemblement) : vie scolaire ou direction**

Nom : M. GALLOIS Sébastien	Fonction : Proviseur
Nom : M. CHEVALIER Pierrick	Fonction : Proviseur-Adjoint
Nom : Mme BEAUFILS Mélanie	Fonction : Adjoint-Gestionnaire)

Nom : Mme PEREIRA Emilie

Fonction :Adj-DDFPT

Nom : Mme PONTOIZEAU Marie

Fonction : CPE (Vie scolaire)

Nom : Mme THOBIE Pauline

Fonction : CPE (Vie scolaire)

Nom : M. KOLLENDER Patrick

Fonction : CPE (Vie scolaire)

Nom : M. THOMASSE Alain

Fonction : CPE (Vie scolaire)

<b>Personnes chargés d'évacuation des PMR</b>
---

**Cf. annexe 1 et annexe 2**



## 4. Consignes en cas d'incendie

### 4.1. *Vous êtes témoin d'un début incendie, de fumée :*

- actionnez le déclencheur manuel d'alarme le plus proche pour provoquer l'évacuation générale.

Les portes coupe-feu des circulations se referment et le signal d'alarme retentit.

- Avertissez l'administration : Proviseur, Proviseur Adjoint ou Gestionnaire qui appelleront immédiatement les pompiers au 18 en précisant le lieu (voir centrale alarme et la nature du sinistre).

En cas d'incendie de cuisine : Le personnel de cuisine assurera la coupure du gaz à l'extérieur du local chauffe-eau

### 4.2. *Vous entendez le signal d'alarme d'évacuation :*

- **Personnel, enseignant ou AED :** Cessez impérativement toute activité

#### **1 – Si vous êtes avec des élèves :**

- ✓ Prenez la liste d'appel
- ✓ Evacuez dans le calme et vérifiez qu'il n'y a plus personne dans la Salle
- ✓ Fermez les fenêtres et la porte derrière vous sans la verrouiller
- ✓ Guidez et accompagnez les élèves en suivant le sens d'évacuation vers la sortie la plus proche
- ✓ Rejoignez le point de rassemblement
- ✓ Interdisez l'accès à l'ascenseur
- ✓ Au point de rassemblement : rangez les élèves rapidement, identifiez les manquants et rendez-compte au plus vite au responsable d'évacuation.

#### **2 – Si vous n'êtes pas avec des élèves :**

##### ***Vous avez une mission spécifique incendie :***

- ✓ remplissez votre mission
- ✓ Pour le responsable d'évacuation,
  - Prenez la liste des élèves au bureau de la vie scolaire
  - Faites un contrôle des absents et des manquants spécifiés par les enseignants et informez rapidement le Proviseur ou son représentant des élèves manquants autres que ceux de la liste du jour.

##### ***Vous n'avez pas de mission spécifique incendie :***

- ✓ Evacuez immédiatement au point de rassemblement (plateau)
- ✓ Aidez vos collègues dans l'encadrement des élèves
- ✓ Restez sur le plateau
- ✓ Attendez les consignes du Proviseur

## 5. EXTINCTEURS

### Bâtiment A

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feu
A1	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir RDC	ROT	AB
A2	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Classe entrée A001 T A003		B
A3	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
A4	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
A5	CO25KG	Extincteur CO2 5 kg	2008	Serveur		B
A6	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
A10	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	1 <sup>er</sup> étage couloir	ROT	AB
A11	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	1 <sup>er</sup> étage couloir	ROT	AB
A12	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	1 <sup>er</sup> étage couloir	ROT	AB
A13	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	1 <sup>er</sup> étage couloir	ROT	AB
A16	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 101	ROT	B
A18	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 103	ROT	B
A19	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 104	ROT	B
A21	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2014	Salle 105	ROT	B
A22	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 114 – Labo. professeurs	ROT	B
A20	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2014	Salle 113		B
A20b	CAF	Couverture anti feu		Salle 113		
A15	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 110	ROT	B
A17	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 111	ROT	B
A14	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2014	Labo 109/108	ROT	B
A30	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	2 <sup>ème</sup> étage couloir	ROT	AB
A33	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	2 <sup>ème</sup> étage couloir	ROT	AB
A36	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 201	ROT	AB
A37	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 202	ROT	B
A40	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 205	ROT	B
A35	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 210	ROT	B
A38	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 211	ROT	B
A41	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle 213	ROT	B
A39	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle des collections Phys.	ROT	B
A34	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2016	Salle 209	ROT	ABC
A31	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	2 <sup>ème</sup> étage couloir	ROT	AB
A32	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	2 <sup>ème</sup> étage couloir	ROT	AB

### Bâtiment B

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
B1	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
B2	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B3	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B4	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB

B5	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
B6	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
B9	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Salle B107		B
B10	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B11	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	B105		B
B12	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B13	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B14	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2015	B104		B
B15	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2015	B100		B
B16	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2015	B101		B
B17	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2014	Couloir	ROT	AB
B18	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2015	Couloir	ROT	AB
B19	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Salle B200 COE C2639 Z		B
B20	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B21	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B22	CO25KG	Extincteur CO2 5 kg	2008	B207		B
B23	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2015	Couloir	ROT	AB
B24	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B25	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Salle B304		B
B26	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB
B27	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Couloir	ROT	AB
B28	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2011	Salle B302		B
B29	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir	ROT	AB

## **Bâtiment C**

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
1C	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
2C	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Salle des profs	ROT	AB
4C	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
3C	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Couloir	ROT	B

## **Bâtiment F**

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
1F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
2F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
3F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
4F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
5F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
6F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
38F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Classe F6		B
7F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
8F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
9F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB

Protocole d'Evacuation Incendie

10F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
11F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
12F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
13F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
14F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
15F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir Ascenseur	ROT	AB
16F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2014	Couloir infirmerie		B
17F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
18F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2014	Lingerie		B
19F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
20F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
21F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
22F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
23F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
24F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
25F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
26F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Salle de devoirs	ROT	AB
27F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Salle de devoirs	ROT	AB
28F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir cuisine	ROT	AB
29F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2013	Plonge		B
30F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Self accès cuisine	ROT	AB
31F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir cuisine	ROT	AB
32F	CO25KG	Extincteur CO2 5 kg	2013	Couloir frigos		B
33F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Self personnels	ROT	AB
34F	486EPA	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF + inilam A	2017	Cuisine	ROT	AB
35F	CO25KG	Extincteur CO2 5 kg	2013	Cuisine		B
36F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2014	Plonge	ROT	AB
37F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Self	ROT	AB
38Fb	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2013	Self : armoire élec.	ROT	B
39F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2013	Réfectoire	ROT	AB
39fb	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2013	Sous-sol cuisine	ROT	AB
46F	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2013	Self	ROT	AB
1	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2013	Extérieur cuisine	ROT	ABC
2	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2013	Extérieur cuisine	ROT	ABC
40F	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2016	Chaufferie	ROT	ABC
41F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2015	Chaufferie		B
42F	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2016	Chaufferie gaz	ROT	ABC
43F	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2015	Chaufferie		B
44F	25AL	Extincteur CO2 5 kg	2016	Transformateur	ROT	B

## Bâtiment G

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
1G	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir bureaux des AED	ROT	AB
2G	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir bureaux des AED	ROT	AB
3G	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir bureaux des AED	ROT	AB
4G	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Couloir bureaux des AED	ROT	AB
5G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir bureaux des AED	ROT	AB

6G	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2008	Couloir machinerie ascenseur		B
7G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
8G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
9G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
10G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
11G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2016	Couloir	ROT	AB
12G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
13G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
14G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
15G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB
16G	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2017	Couloir	ROT	AB

## Gymnase

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
G1	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle	ROT	AB
G2	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle	ROT	AB
G3	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle	ROT	AB
G4	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle	ROT	AB
G5	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Vestiaires	ROT	AB
G6	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Entrée gymnase	ROT	AB
G7	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle de gymnastique	ROT	AB
G8	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2012	Salle des Profs gymnase	ROT	B
G9	25AL	Extincteur CO2 5 kg	2012	Sous-station extérieure	ROT	B

## Salle de tennis de table

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
P1	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle tennis de table	ROT	AB
P2	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2012	Salle tennis de table	ROT	B
P3	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle tennis de table	ROT	AB
P4	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2012	Salle tennis de table	ROT	AB

## Atelier

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Feux
15	426PPL	Extincteur poudre 6 kg ABC	2016	Atelier	ABC
16	CO22KG	Extincteur CO2 2 kg	2014	Atelier	B
17	CAF	Couverture anti feu	2011	Atelier	

## Break

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
----	---------	-------------	-----------------	-------------	--------	------

10	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2014	Cafétéria	ROT	AB
11	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2014	Cafétéria	ROT	AB

## **CDI**

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feu
12	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Entrée	ROT	B
13	436EP	Extincteur eau pulvérisée 6 l AFFF	2008	Salle	ROT	AB
14	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	Salle	ROT	B

## **Administration**

N°	Article	Désignation	Mise en service	Emplacement	Marque	Feux
18	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	RDC couloir	ROT	B
19	12AL	Extincteur CO2 2 kg	2015	RDC couloir	ROT	B
20	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	Escalier Ouest 1 <sup>er</sup> étage	ROT	AB
21	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	Escalier Est 1 <sup>er</sup> étage	ROT	AB
22	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	Escalier Ouest 2 <sup>ème</sup> étage	ROT	AB
23	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	Escalier Est 2 <sup>ème</sup> étage	ROT	AB
55	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	RDC couloir	ROT	AB
56	446EP	Extincteur eau pulvérisée 6L AFFF	2015	RDC couloir	ROT	AB

## **6. Protocole d'évacuation personnalisé pour les personnes de l'établissement à mobilité réduite (PMR)**

Compte tenu de la nature du bâtiment existant et de l'exploitation de l'établissement, le choix est fait d'un protocole qui repose sur l'aide humaine disponible en permanence et non sur des **Espaces d'Attente Sécurisés (EAS)**. En effet, il n'est pas envisageable de laisser seul un jeune dans un des espaces d'attente sécurisé en lui demandant d'attendre tranquillement les secours.

En termes de mobilité réduite, deux cas sont à différencier :

- 1) Les personnes en situation de **Mobilité Réduite permanente** (exemple : personne en fauteuil roulant ou malvoyante ou malentendante...) ;
- 2) Les personnes en situation de **Mobilité Réduite temporaire** (exemple : béquilles à la suite d'une chute...).

### **PMR permanente**

Les personnes à mobilité réduite permanente sont identifiées et recensées dès le début de l'année scolaire, qu'il s'agisse d'un élève ou d'une personne. (Cf annexe 1).

### **PMR temporaire**

Tous les handicaps pouvant générer ponctuellement des difficultés de déplacement ou d'audition des consignes (béquille, perte d'audition, vue diminuée...) devront être déclarés au chef d'établissement du lycée, dès le début de la fréquentation des locaux. Elles seront recensées dans un registre tenu à jour par le chef d'établissement. (Cf annexe 2)

Pour les lycéens, ce sont les parents qui devront signaler par écrit, **à la vie scolaire**, le handicap temporaire de l'enfant et sa durée prévisionnelle (ex : utilisation de 2 béquilles suite à tibia fracturé – utilisation prévue pour 2 mois).

Pour les adultes, ils se signaleront par écrit eux aussi (courrier ou mail au secrétariat de direction).

### **Désignation des chargé(e)s d'évacuation :**

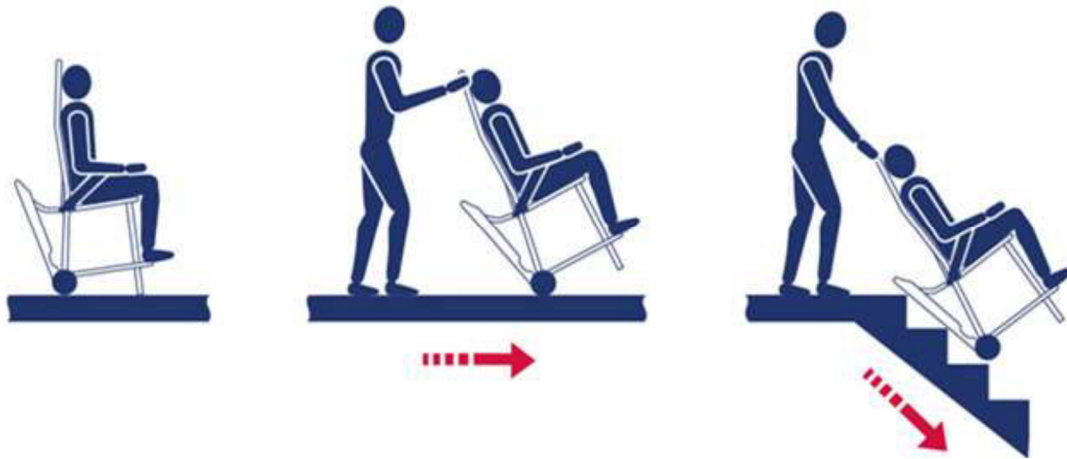
Le proviseur, désigne les responsables de prise en charge des personnes en situation de handicap en cas d'alarme incendie suivant le nombre de cas recensés dans les listes. Ainsi, pour chaque personne en situation de handicap permanent ou ponctuel, deux chargé(e)s d'évacuation **titulaires** et deux chargé(e)s d'évacuation **suppléants** seront nommé(e)s : ils sont dans la classe ou le groupe d'élèves de la personne à mobilité réduite.

### **Procédure d'évacuation des PMR**

Si lors du déclenchement du protocole d'évacuation, les PMR se trouvaient ponctuellement aux niveaux R+1, R+2,... l'ascenseur ne serait pas utilisable. Le protocole d'évacuation décrit ci-dessous serait appliqué.

L'enseignant en charge de sa classe évacuera ses élèves, les élèves en situation de PMR Temporaires pouvant évacué par leurs propres moyens sont pris en charge par l'enseignant. Le/la chargé(e) d'évacuation accompagne la PMR pour évacuer par les escaliers protégés à l'aide de chaises d'évacuations situés à chaque niveau.

#### **Utilisation des chaises d'évacuation :**



#### **Remarque :**

Si des personnes extérieures sont à mobilité réduite, elles seront prises en charge dans une Salle au rez-de chaussée pour faciliter leur évacuation en cas d'incendie.



# Annexe 1



## Année scolaire 2019 / 2020

Liste des PMR Permanentes

	Date	Nom prénom	Classe/groupe	Type de Handicap	Coordonnées téléphoniques	Chargé(e)s d'évacuation titulaire/suppléant
1	04/11/2019	CAHU	Oriane			
2						
3						
4						
5						

## Annexe 2



Année scolaire 2019 / 2020

Liste des PMR temporaires

	Date De ...à ....	Nom prénom	Classe/groupe	Type de Handicap	Coordonnées téléphoniques	Chargé(e) d'évacuation titulaire/suppléant
1						
2						
3						
4						
5						

## Catégories d'établissements

Les catégories sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les salariés (sauf pour la 5<sup>ème</sup> catégorie). Le classement d'un établissement est validé par la commission de sécurité à partir des informations transmises par l'exploitant de l'établissement dans le dossier de sécurité déposé en mairie.

Catégories d'ERP en fonction de la capacité d'accueil	
Effectif admissible	Catégorie
à partir de 1 501 personnes	1
de 701 à 1 500 personnes	2
de 301 à 700 personnes	3
jusqu'à 300 personnes	4
en fonction de seuils d'assujettissement	5

Les ERP sont classés par type (symbolisé par une lettre), en fonction de leur activité ou la nature de leur exploitation.

Types d'ERP en fonction de la nature de leur exploitation				
Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5 <sup>ème</sup> catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Structure d'accueil pour personnes âgées	J	25 résidents (100 en effectif total)	(pas de seuil)	(pas de seuil)
Structure d'accueil personnes handicapées	J	20 résidents (100 en effectif total)	(pas de seuil)	(pas de seuil)
Salle d'audition, de conférence, multimédia. Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations	L	200	100	(pas de seuil)
Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret Salle de projection, multimédia Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1 200 m <sup>2</sup> ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,50 m	L	50	20	(pas de seuil)
Magasin de vente et centre commercial	M	200	100	100
Restaurant et débit de boisson	N	200	100	200
Hôtel, pension de famille, résidence de tourisme	O	100	(pas de seuil)	(pas de seuil)
Salles de danse et Salle de jeux	P	120	20	100
Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire et secondaire Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement)	R	200	100	100
Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants	R	100	interdit	20 (si un seul niveau situé en étage)
Bibliothèque et centre de documentation	S	200	100	100

Salle d'exposition	T	200	100	100
Établissement de santé public ou privé, clinique, hôpital, pouponnière, établissement de cure thermique	U	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sans hébergement : 100</li> <li>• avec hébergement : 20</li> </ul>	(pas de seuil)	(pas de seuil)
Lieu de culte	V	300	100	200
Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau)	W	200	100	100
Établissement sportif clos et couvert, Salle omnisports, patinoire, manège, piscine couverte, transformable ou mixte	X	200	100	100
Salle polyvalente sportive de moins de 1 200 m <sup>2</sup> ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,50 m				
Musée	Y	200		
Établissement de plein air	PA	300		
Structure gonflable	SG	(pas de seuil)		
Parcs de stationnement couvert	PS	(pas de seuil)		
Gare (pour sa partie accessible au public)	GA	(pas de seuil)		
Hôtel-restaurant d'altitude	OA	20		
Refuge de montagne	REF	(pas de seuil)		

Exemples de calcul :

- une structure d'accueil pour personnes âgées est classée en catégorie 5 si elle accueille moins de 25 résidents, et en catégorie 4 si elle accueille entre 25 et 300 résidents ;
- un magasin de 100 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée d'une capacité d'accueil de moins de 200 personnes est classé en catégorie 5 s'il est indépendant (devanture donnant sur une rue) ;
- une Salle de spectacle est classée en catégorie 5 si elle peut accueillir moins de 50 personnes, ou si elle est située en sous-sol moins de 20 personnes ;
- un chapiteau est classé en catégorie 5, quelle que soit sa capacité d'accueil (il n'y a pas de seuil).

**À savoir :** les espaces non clos par une enceinte ou non couverts (parking non couvert, station-service hors magasin de vente, etc.) ou les logements (bâtiments à usage exclusif d'habitation) ne sont pas considérés comme des ERP sauf si l'activité principale de ces espaces est modifiée.